



CRISE SANITAIRE

ACCUEIL MAIRIE : maintenu ouvert, aux horaires habituels ; port du masque obligatoire.

AGENCE POSTALE : maintenue ouverte aux horaires habituels ; port du masque obligatoire.

ECOLES ET ACCUEIL PERISCOLAIRE : fonctionnent dans le cadre d'un nouveau protocole sanitaire. Obligation du port du masque aux abords des écoles du Groupe Scolaire de l'Etang, par arrêté municipal du 02 novembre 2020

SALLE Jean-Pierre PIPERAUX : fermée par arrêté municipal du 02 novembre 2020.

AIRES DE JEUX : le square de l'Etang et la zone de loisirs du Fond Champ de Berger sont maintenus ouverts (*sous réserve de décisions contraires du Gouvernement*).

JARDINS PUBLICS : maintenus ouverts.

EQUIPEMENTS SPORTIFS : stade de football et court de tennis sont fermés à toute pratique sportive.

LIEU DE CULTE : les rassemblements sont interdits à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et dans la limite de 6 personnes pour les mariages.

MESSES : les messes sont suspendues.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2020

Au cours de la séance du 28 octobre 2020, le Conseil Municipal,

- 1) **S'OPPOSE** au transfert de la compétence relative au plan local d'urbanisme à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.
- 2) **DECIDE** d'instituer une amende forfaitaire d'un montant de 1 500 € pour tout dépôt illégal de déchets ;
DECIDE que si l'intervention requiert le recours à une entreprise, le montant de l'amende forfaitaire sera majoré du coût facturé par le prestataire.
- 3) **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal 2020.
- 4) **ADOpte** le montant des dépenses liées à la formation des élus locaux à hauteur de 2 % des indemnités réglementaires
- 5) **PREND ACTE** des rapports d'activités 2019 de la C.A Val de Fensch et du SISCODIPE.
- 6) **DECIDE** de participer à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité pour le risque prévoyance en participant aux cotisations des contrats labélisés souscrits par les agents.

VAL DE FENSCH

ENVIRONNEMENT :

Accès aux déchetteries : Pour les particuliers, un système de réservation en ligne sur Internet est disponible pour l'accès aux déchetteries de Florange et de Hayange.

Pour les artisans et commerçants, la réservation se fait au numéro vert 0 800 33 67 24 (appel gratuit) ; Lors de votre arrivée en déchetterie : carte de déchetterie, masque et attestation de déplacement sont obligatoires.

- le ramassage des ordures ménagères et des emballages est maintenu aux dates habituelles de collecte.
- le numéro vert du service environnement (0 800 33 67 24) reste à votre disposition du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h à 12h.
- le service de ramassage des encombrants à domicile est maintenu - les inscriptions se font toujours via le numéro vert environnement : 0 800 33 67 24 (appel gratuit) du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h à 12h.
- pour la livraison des sacs poubelles et des cartes de conteneurs enterrés, contactez le numéro vert dédié environnement (0 800 33 67 24) aux mêmes horaires.

PISCINES :

Les 3 piscines communautaires sont fermées au public.

PETITE ENFANCE :

- les crèches communautaires restent ouvertes selon le protocole sanitaire en vigueur ;
- le Relais Assistants Maternels "La Luciole" est fermé, mais ses agents restent joignables par email ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr et par téléphone Tél : 06 12 16 00 33 et 06 74 58 90 63. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30


SERVICES ASSURÉS AU SIÈGE DE LA C.A.V.F :

- le siège de la communauté d'agglomération et ses services restent ouverts au public du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h avec un service minimum.

OFFRES D'EMPLOI

La société ThyssenKrupp Presta France basée à Florange/Fameck va prochainement réaliser un important recrutement de conducteurs/conductrices d'installations automatisées, soit 16 profils en CDI.

Il s'agit de postes à responsabilités pour lesquels l'entreprise souhaite recruter localement et s'appuyer sur les connaissances des communes afin que ces dernières puissent leur recommander des candidat(e)s de niveau BAC+2 avec ou sans expérience (une formation de 6 mois es prévue au sein de l'entreprise). Les premières formations débuteront à partir de Janvier 2021.

Pour toute information : ThyssenKrupp Presta France
8, Rue Lavoisier 57192 FLORANGE
 03.82.82.53.53

INFORMATIONS/SERVICES

ARMISTICE

Le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 aura lieu le **mercredi 11 novembre** à la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.

En raison des restrictions sanitaires, cette cérémonie sera organisée en comité restreint.

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 16 novembre** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

VENTE DE BOIS

Les inscriptions concernant la vente de bois de chauffage pour la saison 2020/2021 sont prises en mairie **jusqu'au 26 novembre**.

Cette année c'est la parcelle forestière n° 5 (Bois du Four) qui sera exploitée.

SOLIDARITÉ

L'opération "Brioche de l'amitié" du samedi 17 octobre a rapporté un bénéfice de **785 €** versé à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés" de Thionville.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre générosité.

BATTUES DE CHASSE

Rappel des battues de chasse :

- en forêt communale de Ranguieux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) : **8 et 22 novembre** ;
- dans le massif de Frounel (derrière le lotissement de la Cueillerotte) : **7, 14, 22 et 29 novembre**.

Validation de ces dates par parution de l'arrêté préfectoral du 03 novembre 2020.

FINANCES PUBLIQUES

La direction départementale des finances publiques de Moselle vous informe que, durant la période de confinement, tous ses services (services des impôts, trésorerie, etc.) resteront ouverts au public.

La réception du public se fait exclusivement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : S'il s'agit d'une question fiscale, les usagers sont invités à se rendre dans leur espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr ou par téléphone :

HAYANGE :

Service des particuliers : 03 82 86 80 72
Service des entreprises : 03 82 86 80 70

THONVILLE

Service des particuliers : 03 82 53 24 19
Service des entreprises : 03 82 53 89 66

COUPURE DE COURANT

En raison de travaux, ENEDIS annonce deux coupures d'électricité :

- **lundi 23 novembre de 13 h 30 à 14 h 30 ;**
- **jeudi 26 novembre de 10 h 00 à 11 h 00**

Ferme Moreau et Rue de la Raide Côte

Le courant sera rétabli sans préavis.

CHATS ERRANTS

Une campagne de stérilisation des chats errants sera organisée **début novembre** par la fourrière animale de Moineville.

Un arrêté sera affiché en mairie pour communiquer les dates précises et les rues où les animaux seront récupérés ; ils y seront relâchés après intervention, sauf ceux atteints de la leucose (maladie fréquente du chat errant).

Les propriétaires de chats sont invités à garder leurs animaux enfermés durant cette période et à leur mettre un collier s'ils ne sont pas tatoués.